

COMMUNIQUE DE PRESSE

Assemblées en front commun dans les écoles du 27/11 au 8/12

Pourquoi des assemblées syndicales dans les écoles ?

3 raisons principales

1. **Au niveau fédéral**, le Ministre des Pensions Bacquelaine, après avoir pris de nombreuses mesures qui ont un impact très négatif sur les droits aux pensions des enseignants, a introduit la notion de pénibilité pour reconnaître à certains métiers des conditions d'octroi à une pension, plus « favorables ». **Ce procédé aboutit à une concurrence néfaste entre travailleurs. Dans ce jeu de dupes, nous sommes contraints d'insister sur les difficultés des métiers de l'enseignement qui présentent des aspects de pénibilité spécifiques.**
2. **Au niveau de la FWB**, dans les prochaines semaines, des discussions importantes auront lieu sur la charge de travail de l'enseignant (prestations devant élèves, formation, travail collaboratif) mais en aucun cas, cela ne peut aboutir à un allongement de la journée, à un alourdissement de **la charge de travail, qui doit rester soutenable.**
3. **Au niveau local**, nous tenons à insister pour que la concertation aboutisse **réellement** à une politique de prévention en conformité avec les lois relatives au bien-être des travailleurs et aux risques psychosociaux, et que des mesures effectives soient prises tenant compte des plaintes et des revendications légitimes des travailleurs de l'enseignement.

Et ensuite ?

Lors de ces assemblées, nos affiliés envisageront les actions à organiser pour défendre leurs droits et appuyer leurs légitimes revendications.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter !